

# PRÉPARATION À L'AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

La préparation aux concours dispensée à l'UFR 10 repose sur une structure de formation destinée au passage de l'Agrégation et du Capes. Elle est établie sur la base des épreuves des deux concours et permet l'acquisition d'une méthodologie propre à celles-ci. Cette formation n'est pas diplômante mais nécessite une inscription administrative et l'acquittement de droits universitaires. Elle confère donc le statut d'étudiant. La préparation ouvre également des droits à l'étudiant boursier s'il n'a pas épuisé tous ses crédits.

## Infos pratiques

**Composante :** UFR de philosophie (UFR10)

**Campus :** Centre Sorbonne

*Enseignant responsable de la préparation aux concours*

>Aude Van Wonterghem

## Présentation

La préparation aux concours dispensée à l'UFR 10 repose sur une structure de formation destinée au passage de l'Agrégation et du Capes. Elle est établie sur la base des épreuves des deux concours et permet l'acquisition d'une méthodologie propre à celles-ci. Cette formation n'est pas diplômante mais nécessite une inscription administrative et l'acquittement de droits universitaires. Elle confère donc le statut d'étudiant. La préparation ouvre également des droits à l'étudiant boursier s'il n'a pas épuisé tous ses crédits.



[prepaphi@univ-paris1.fr](mailto:prepaphi@univ-paris1.fr)

+33 1 40 46 29 77

> **UFR 10 - Philosophie**

*Bureau des concours - D004*

## Organisation

### Membres de l'équipe pédagogique

> **Quentin Meillassoux**

Esc C - 1er étage

## Admission

### Conditions d'accès

Master 2 ou tout autre diplôme équivalent à Bac+5.

Pour en savoir plus sur les conditions requises pour l'inscription au concours, vous pouvez vous adresser au S.I.E.C (Service Interacadémique des Examens et Concours, situé à Arcueil). Ce service est accessible sur le site Internet de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.f>

### Modalités d'inscription

La période de candidature est à vérifier chaque année sur le site de l'UFR de Philosophie, et la constitution du dossier s'effectue sur le site E-candidat. Les dossiers sont ensuite examinés par une commission qui rendra avis.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission du concours ainsi qu'aux débouchés, veuillez-vous référer à l'espace Devenir Enseignant du site du gouvernement :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.htm>

Pour les informations relatives aux inscriptions et modalités, il faut consulter la rubrique suivante <http://www.univ-paris1.fr/formations/sinscrire-a-paris-1/>

# Programme

## Organisation

La préparation se déroule sur l'année universitaire complète en répartissant ainsi les enseignements:

- de Septembre à Mars: préparation des épreuves écrites des deux concours avec une série de devoirs, des épreuves orales sur programme de l'agrégation et entraînement aux épreuves orales du Capes.
- en Mai : entraînement aux épreuves orales du capes et de l'agrégation.
- en Juin: entraînement aux épreuves orales pour les admissibles.

Les devoirs se déroulent le samedi. Le calendrier des épreuves écrites est communiqué au début de l'année.

Sont prévus:

- 3 dissertations en philosophie générale;
- 2 commentaires de texte sur chaque auteur au programme de l'agrégation de philosophie;
- 2 dissertations sur la notion au programme de l'écrit de l'agrégation;
- Un Concours Blanc est également organisé à mi-parcours dans les conditions similaires au concours.

## Préparation à l'agrégation de Philosophie